



OFFRE D'EMPLOI

Préposé de maintenance aux travaux publics À L'INTERNE

DESCRIPTION DES TÂCHES

Sous l'autorité du contremaître des opérations ou de son représentant :

- Exécuter des travaux manuels au réseau d'aqueduc et d'égout et de voirie municipale.
- Être à l'aise avec le travail en espace clos pour le nettoyage des puits des stations d'eaux usées.
- Exécuter les travaux nécessitant des torches oxyacétyléniques ainsi que des travaux de soudures.
- Agir comme signaleur lors de travaux de déneigement.
- Effectuer l'entretien des bâtisses, des terrains et de la machinerie.
- Exécuter toutes autres tâches connexes.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Secondaire V requis mais expérience pertinente peut compenser le manque de scolarité.
- Permis de conduire, classe 3 ou supérieure.
- Connaissance mécanique.
- Attestation d'un cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction.
- Bonne connaissance de la menuiserie, des travaux d'aménagement et de mécanique légère.
- Expérience souhaitable sur le déblaiement de neige dans les routes, les rues et les trottoirs.
- Bonne capacité d'adaptation et aptitudes à travailler en équipe.
- Être à l'aise avec le public et faire preuve de tact dans des situations conflictuelles.
- Détenir une formation de «Préposé à l'aqueduc» sera considéré comme un atout. (réf. OPA sur le site Emploi-Québec)

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon la convention collective des employés de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts en vigueur;
- Être en mesure de répondre aux urgences en dehors des heures normales de travail;
- Effectuer des quarts de travail de jour et de nuit tel que défini à la convention collective en vigueur des employés de la ville de Sainte-Anne-des-Monts;

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Faire parvenir sa candidature par courriel ou par la poste **avant 16 h, le 27 mai 2024:**

Par courriel : candidature@villesadm.net

Par la poste : Candidature, ville de Sainte-Anne-des-Monts
6, 1^{re} Avenue Ouest
Sainte-Anne-des-Monts, (Qc) G4V 1A1

Ou Inscription verbale en personne : Maude Thibault, Agent de soutien en ressources humaines

Nous respectons le principe d'équité en matière d'emploi. L'utilisation du masculin ne sert qu'à alléger le texte. **Notez que seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.**